



La Lettre du Verdus

AU SOMMAIRE:

- AGENCE POSTALE FERMÉE 16 ET 31 MAI
 - LIVRAISON DE BOIS RUE FONT DU FOUR
 - MURMURES DU VERDUS
 - PROCÉDURE CALAMITE AGRICOLE SÉCHERESSE 2022
-



**En raison d'une formation,
l'agence postale sera
exceptionnellement fermée:**

**mardi 16 mai
mercredi 31 mai**

**Une livraison de bois doit être effectuée ce lundi de 14h à 15h
rue de la font du four, empêchant la circulation dans la rue.**

MURMURES DU VERDUS

**Mise au point sur la visite de M. le Préfet et de M.
L'Archevêque.**

Certains habitants s'étonnent que la visite de M. le Préfet et de M. L'Archevêque au village ce jeudi 11 Mai n'ait pas donné lieu à une réunion avec la population et seulement une rencontre avec M. le Maire.

Il s'agissait d'une visite privée et il avait été entendu à la demande de M. le Préfet qu'un simple moment d'accueil aurait lieu.

Je ne doute pas que ceux qui souhaitent une réunion publique sauront l'organiser quand ils seront Maire ou Premier adjoint, car ils auront évidemment la main sur les agendas de M. le Préfet et de M. L'Archevêque...

Robert SIEGEL, Maire de Saint-Guilhem-le-Désert

Le Comité national de gestion des risques en agriculture a

reconnu le caractère de calamité agricole pour les dommages liés à la sécheresse 2022 sur les PPAM et la perte de fonds sur vigne.

Dans , l'arrêté ministériel du 27 avril 2023 porte reconnaissance du caractère de calamité agricole aux dommages subis par les agriculteurs de l'Hérault.

Les agriculteurs sinistrés de la commune peuvent venir retirer en mairie le dossier de demande d'indemnisation.

Cette demande sera à déposer avant le 16 juin 2023 à la DDTM de l'Hérault par envoi postal.

Ce dossier est également mis à disposition des exploitants sur le site de la préfecture de l'Hérault : <https://www.herault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture-et-foret/Agriculture/Calamites-Agricoles>

mairie de Saint-Guilhem-le-Désert

Grand Chemin du Val de Gellone, 34150, Saint-Guilhem-le-Désert

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

